rapport annuel 2012–2013

parcours

d'une reconnaissance

La principale MISSION du Chantier de l'économie sociale est de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de la structure socioéconomique du Québec. Le Chantier travaille ainsi à favoriser et à soutenir l'émergence, le développement et la consolidation d'entreprises et d'organismes d'économie sociale dans un ensemble de secteurs de l'économie pour répondre aux besoins des communautés et pour créer des emplois durables. Favoriser et soutenir la concertation des divers acteurs de l'économie sociale est également au coeur même de la mission du Chantier.

table des matières

2 Mot du président du conseil d'administration
4 Mot de la présidente-directrice générale
6 Introduction
8 Soutien au développement
16 Communications
20 Vie associative
24 Relations internationales
26 RELIESS

Annexes

28 L'équipe de travail
29 Le conseil d'administration

01

mot du président
du conseil d'administration

En 1996, alors qu'une importante crise de l'économie et de l'emploi affectait le Québec, le gouvernement conviait les acteurs du développement économique et social québécois à s'asseoir à la même table pour identifier des pistes de sortie de crise. La population retint certainement le fameux «déficit zéro» qui sert de toile de fond aux choix gouvernementaux depuis... mais cette décision de compresser les dépenses de l'État devait s'accompagner d'actions concrètes pour la relance de l'économie et de l'emploi. Le mot d'ordre du premier ministre de l'époque, Lucien Bouchard, était clair : «Osons !».

Le Groupe de travail sur l'économie sociale, présidé par Nancy Neamtan, a déposé son rapport en octobre 1996 sous le titre Osons la solidarité. Loin d'être l'aboutissement du travail, le rapport allait être un jalon déterminant dans la grande aventure qui a donné naissance au Chantier de l'économie sociale.

Ce moment de notre histoire récente préfigurait un développement en accéléré. La mise à contribution de réseaux d'entreprises existants, la mise en œuvre de programmes destinés à favoriser l'émergence et le développement d'entreprises collectives dans différents secteurs porteurs, la mise sur pied d'outils de développement contrôlés par le mouvement d'économie sociale... autant de facteurs qui ont permis d'avancer. Plus encore, les alliances solides et durables que le Chantier de l'économie sociale a su créer et qui le caractérisent ont contribué de façon évidente à concerter et mobiliser les différents acteurs qui partagent les mêmes valeurs. Avec la participation active et significative du mouvement syndical, des femmes, des organismes communautaires et de réseaux universitaires, nous avons abordé le développement dans une vision large et inclusive qui va au-delà des visées corporatistes.

Osons !

Le Chantier de l'économie sociale s'est constitué comme ce lieu de rassemblement des différentes composantes d'un grand mouvement innovateur et diversifié. Avec l'adoption de la Loi sur l'économie sociale, une nouvelle étape de reconnaissance sera franchie. Cette étape doit être un autre tremplin qui nous propulsera encore plus loin.

Les défis qui nous attendent sont toujours nombreux mais notre capacité à les relever n'est plus à démontrer. D'une part, les réalisations de la dernière année qui vous seront présentées dans ce rapport annuel ont été rendues possibles grâce à la contribution exceptionnelle des membres du conseil d'administration et de l'équipe de travail du Chantier de l'économie sociale. Leur engagement constant et leur capacité de mobilisation sont notre première richesse et nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et enthousiasme. D'autre part, l'économie sociale a fait ses preuves quant à sa capacité de participer efficacement aux solutions pour relever les défis de nos collectivités. Il est grandement temps que sa contribution soit pleinement reconnue. L'économie sociale est rendue à ce point de son histoire et, plus largement, c'est le Québec qui est rendu là !

Patrick Duguay
Président du conseil d'administration

mot de la présidente-directrice générale

La reconnaissance de la contribution de l'économie sociale au développement du Québec, symbolisée par le projet de loi-cadre sur l'économie sociale, est sans équivoque l'élément marquant de l'année 2012-2013. À l'origine de cette proposition, le Chantier de l'économie sociale ne peut que saluer le travail de ceux et celles qui ont contribué à sa conception et à sa bonification.

Comme nous l'avons dit en commission parlementaire, l'adoption prochaine de la loi-cadre et la reconnaissance du Chantier de l'économie sociale comme un des interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec nous réjouissent mais nous confèrent également des responsabilités importantes. Ce rôle, qui s'inscrit dans la continuité de l'action du Chantier depuis sa création, ne doit pas être pris à la légère. Il nous impose d'abord le devoir d'être constamment à l'écoute de nos membres et de nos partenaires sur le terrain, ceux et celles qui créent, développent ou accompagnent les entreprises collectives. Au cours de la dernière année, la réflexion faite par le Chantier sur sa vie associative et les changements à ses statuts et règlements témoignent de l'importance accordée à la pratique démocratique au sein de notre organisation. Nos échanges en continue avec les artisans de l'économie sociale de toutes les régions du Québec nous éclairent sur les priorités qu'il faut mettre de l'avant pour l'avenir. Partout, on sent une volonté de changement d'échelle, un désir d'influencer de façon marquante le modèle de développement dans nos collectivités et partout sur la planète. Les impératifs écologiques nous y obligent d'ailleurs, tout comme les inégalités sociales ainsi que la recherche de transparence et d'éthique dans la gestion du bien commun. Dans tous ces domaines et en réponse à tous ces défis, l'économie sociale émerge comme la voie à suivre.

Mais pour emprunter ce chemin, il faut repousser les obstacles et préparer le terrain pour que nous puissions avancer plus rapidement et en plus grand nombre. Ouvrir l'accès aux marchés publics, faire plus d'affaires entre nous, assurer que les outils financiers soient disponibles et adaptés à la réalité des entreprises collectives, renforcer notre ancrage territorial : voilà quelques défis que nous devons relever ensemble. Dans de nombreux secteurs de l'activité économique, des initiatives sectorielles et des politiques publiques adaptées deviennent des enjeux incontournables. Pour atteindre ces objectifs, il n'y a pas de baguette magique. Il faut se serrer les coudes, partager nos connaissances et s'affirmer en tant que mouvement ici, au Québec. Dans cette optique, le nouvel organisme de liaison et transfert Territoires innovants en économie sociale et solidaire - TIESS est porteur d'espoir car il nous donne des moyens de partager nos acquis avec un ensemble de partenaires terrains et des chercheurs. Il s'agit d'un apport majeur pour la diffusion de nos pratiques et le Chantier s'y investira afin qu'il atteigne les résultats escomptés.

Par ailleurs, à la veille d'élections municipales, il faut également se rapprocher de nos élus locaux. Il est essentiel que ces hommes et ces femmes que nous élirons comprennent bien l'importance de l'économie sociale et appuient cette économie qui s'enracine dans les territoires et répond aux besoins et aux aspirations des collectivités locales.

Dans un contexte de globalisation et sur la base de nos valeurs de solidarité, il faut aussi continuer à s'intéresser aux réussites d'autres pays et poursuivre nos échanges internationaux pour que nos succès puissent également continuer à inspirer les autres.

Ainsi, les défis ne manqueront pas dans l'année à venir! Heureusement, le Chantier de l'économie sociale est bien préparé pour les relever. Sa force demeure et demeurera toujours celle d'un conseil d'administration et d'un membership engagés et actifs sur le terrain dans toutes les régions du Québec. L'équipe du Chantier s'appuie sur cette force pour déterminer les priorités et orienter son action. Après plus de 15 ans, cette chimie fonctionne encore et nous encourage à continuer.

En terminant, je tiens à remercier du fond de cœur les administrateurs pour leur générosité et leur sagesse, l'ensemble de nos partenaires pour leur ouverture et leur complicité, et mes collègues de travail pour l'enthousiasme et le professionnalisme dont ils ont fait preuve tout le long de l'année.

Appuyons-nous sur ces grands acquis et poursuivons ensemble sur le chemin de la solidarité au cœur de l'économie!

Nancy Neamtan
Présidente-directrice générale

Au cœur d'une économie plurielle
pour un monde solidaire

troduction

Pour le Chantier de l'économie sociale, l'année 2012-2013 constitue la deuxième du cycle triennal de ses orientations stratégiques adoptées en 2011 par son conseil d'administration. Des orientations ambitieuses se basant sur le postulat que le mouvement de l'économie sociale au Québec recèle un potentiel incontestable et que le Chantier se doit de l'appuyer et de le nourrir afin qu'il se réalise pleinement.

Rappelons les quatre axes identifiés :

1. Créer les conditions favorables pour un changement d'échelle dans le développement.
2. Renforcer le mouvement de l'économie sociale.
3. Assurer la pérennité et la capacité interne du Chantier d'agir comme carrefour du mouvement de l'économie sociale.
4. Contribuer, selon notre potentiel, à la construction d'un mouvement international en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Durant la première année de ce cycle, notre travail fut prioritairement orienté autour des axes 2 et 4, en raison notamment du Forum International (FIESS) et de la consolidation du réseau des pôles régionaux. Au cours de cette deuxième année, l'élection d'un nouveau gouvernement favorable à l'économie sociale et d'importants changements dans la direction interne du Chantier ont fait en sorte que ce sont les axes 1 et 3 qui se sont imposés.

Ainsi, ce rapport annuel se veut un bilan du travail réalisé en 2012-2013, bilan dont nous avons toutes les raisons d'être fiers, tant pour les avancées indéniables sur le plan de la reconnaissance, de la création de nouvelles conditions favorables pour le développement des entreprises collectives que de l'élargissement du mouvement au niveau national et international et du renforcement du Chantier comme organisation.

Soutien au développement

Point marquant :
Loi-cadre sur l'économie sociale

Sans conteste, l'avancée la plus significative en 2012-2013 fut les démarches entourant la loi-cadre sur l'économie sociale. Le choix du gouvernement d'aller de l'avant et de présenter un tel projet de loi constitue un signal clair qui formalise et reconnaît pleinement la contribution de l'économie sociale au développement socio-économique du Québec et les principaux acteurs qui œuvrent à sa construction. Avec cette loi-cadre, le Québec, à l'instar d'autres pays dans le monde, met au jour sa capacité à conjuguer développement économique et social dans une perspective de développement durable et se positionne sur la scène mondiale comme un précurseur dans ce sens.

Quoique l'adoption de la loi ait été remise à l'automne, les principales étapes y menant ont été franchies et le projet de loi a déjà favorisé quelques percées importantes pour l'économie sociale tels que :

- Une plus grande reconnaissance par les institutions gouvernementales et les municipalités, et ce, malgré les retards dans son adoption.
- Un appui de toutes les formations politiques au projet de loi et, par conséquent, aux implications de sa mise en œuvre.
- Une obligation gouvernementale d'adapter des programmes et des mesures pour tenir compte des réalités spécifiques aux entreprises collectives, de produire un plan d'action pour 2014 et de rendre des comptes à l'Assemblée nationale.
- Un positionnement clair en faveur de l'économie sociale de la part de plusieurs alliés stratégiques dans le cadre de la commission parlementaire.
- Une reconnaissance légale du Chantier comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec, ouvrant la voie à un dialogue en continu avec les pouvoirs publics afin d'améliorer les politiques en soutien à l'économie sociale.

Rappelons par ailleurs que cette loi-cadre n'est pas une panacée ni un aboutissement. Elle représente plutôt une occasion pour améliorer les conditions nécessaires à un changement d'échelle et amener l'économie sociale à contribuer encore plus au développement de nos collectivités et à répondre efficacement aux besoins des populations. Certains enjeux prioritaires ne se règleront pas avec la loi-cadre, tels que la reconnaissance formelle des pôles régionaux dans la loi, mais le travail se poursuit.

Les différentes étapes franchies...

Proposition d'une loi-cadre par le Chantier dans le document *Pour un changement de logique économique* et dans un document présenté aux partis politiques lors de la campagne électorale à l'été 2012.

31 octobre 2012 : Annonce lors du discours inaugural de l'engagement de la première ministre et de son gouvernement à présenter un projet de loi-cadre sur l'économie sociale.

19 mars 2013 : Dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale du Québec.

21, 22, 23 et 28 mai 2013 : Consultation publique de la Commission de l'aménagement du territoire sur le projet de loi.

6 juin 2013 : Adoption en deuxième lecture et à l'unanimité du principe de la loi-cadre sur l'économie sociale.

7, 12 et 13 juin 2013 : Étude détaillée du projet de loi.

Mobilisation...

Bulletin spécial du Chantier sur le projet de loi-cadre.

Document de réflexion et consultation auprès des membres du CA du Chantier et dépôt du document de réflexion au MAMROT en décembre 2012.

Mémoire du Chantier déposé en avril 2013 et présenté en commission parlementaire.

Mémoire des Pôles régionaux d'économie sociale déposé en avril 2013, également présenté en commission parlementaire.

Présence du Chantier lors des quatre jours de la commission parlementaire.

Activités et présence médiatique...

Deux activités 5 @7 sur la loi-cadre :
30 janvier 2013 à Montréal avec pour conférencier invité Jean-Louis Laville, professeur, sociologue, économiste et chercheur au CNRS en France
Thème : Quel est le rôle structurant d'une loi-cadre sur l'économie sociale?
Résultats : plus de 80 participants et plus de 100 internautes en direct par webdiffusion

27 mars 2013 à Québec avec cinq panelistes invités, soit Bernard Généreux (FQM), Linda Maziade (Fonds d'emprunt Québec et Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale), Pierre Charrette (Réseau de la coopération du travail du Québec) Gaston Bédard (CQCM) et Claude Ouellet, (Coopérative de travailleurs ATENA et membre du CA du Chantier).
Thème : Que pensez-vous du projet de loi-cadre déposé à l'Assemblée nationale le 19 mars dernier ?
Résultats : plus de 50 participants et 50 internautes en direct par webdiffusion

Présence médiatique
Cinq communiqués de presse émis par le Chantier, relations de presse, présence sur les médias sociaux, articles dans le Soleil et dans la revue Kaléidoscope, Entrevues : Radio-Canada - Classe économique, Radio du Saguenay, Canal argent, entrevues et capsules à CIBL, etc.

Accès à des outils de capitalisation et aux marchés et commercialisation

Encore cette année, l'accès à des outils de capitalisation est demeuré un enjeu central de notre travail. La création du comité permanent du conseil d'administration sur les outils de capitalisation fut l'élément déclencheur d'une réflexion sur de nouvelles stratégies de capitalisation ainsi que la mise en veilleuse du travail portant sur la création d'un marché secondaire.

Dans cette perspective, quelques démarches ont été initiées avec des fondations en vue de mobiliser leurs capitaux dans des investissements en économie sociale. Il s'agit d'une piste intéressante, entre autres pour des entreprises dont les missions sont fortement liées à la lutte à la pauvreté ou à des enjeux sociaux prioritaires.

Des démarches ont été aussi entreprises afin d'explorer le potentiel du *crowdfunding* et des obligations communautaires, des stratégies qui se développent rapidement à l'extérieur du Québec. Les activités publiques organisées sur le sujet et les discussions amorcées avec l'Autorité des marchés financiers visaient à positionner le Chantier et ses partenaires dans le déploiement futur de ces approches de financement au Québec.

Le soutien aux outils financiers existants, soit le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, s'est aussi poursuivi et ce, selon de nouvelles modalités établies par le conseil d'administration dans le rapport entre le Chantier et ses apparentés. Le Chantier leur a ainsi donc assuré un accompagnement politique et un soutien technique (communications, veille stratégique, promotion). Soulignons que le RISQ et la Fiducie ont connu une bonne année, avec des investissements en croissance. Bien que le capital patient demeure un outil mal compris et parfois sous-utilisé, on peut noter tout de même une progression dans l'utilisation des divers produits financiers et dans la taille des investissements.

Quant au Fonds d'habitation, sa création a été plus longue que prévue. Maintenant en place, ce projet pilote, dont la capitalisation de 31 M$ provient du FSTQ et de Fondaction, permettra certainement de démontrer que l'approvisionnement en capitaux privés dans le secteur de l'habitation est un moyen efficace pour accélérer le développement de logements communautaires et ce, toujours en complémentarité des programmes existants.

Pour ce qui est de la création d'un fonds pour des ateliers d'artistes, ce projet n'a pu se concrétiser faute d'engagement gouvernemental

outils

et ce, malgré un travail considérable avec un ensemble d'acteurs du milieu montréalais de la culture. Ces efforts concertés, même s'ils n'ont pas menés aux résultats voulus, ont néanmoins permis de renforcer nos liens avec les acteurs culturels.

En ce qui concerne l'accès aux marchés, ce dossier a, lui aussi, pris une place importante cette année dans le travail du Chantier et a connu des percées significatives.

Pour Commerce solidaire et la commercialisation, les développements sont multiples : mise en place des instances (Assemblée générale, élection d'un conseil d'administration intégrant de nouveaux membres), augmentation constante du chiffre d'affaires, obtention d'une contribution de la Fondation McConnell pour démarrer la phase 2 ainsi qu'un arrimage avec l'ECPAR, un espace de concertation de grands acheteurs publics et privés.

Parallèlement aux efforts consacrés à Commerce Solidaire, une démarche stratégique a été amorcée afin de clarifier et de renforcer les possibilités de percer les marchés publics. Ce dossier était devenu urgent dans la foulée des nouvelles lois encadrant les marchés publics. Sur nos propres bases et en collaboration avec l'ACLDQ et le CQCM, des échanges ont eu lieu avec les autorités gouvernementales afin de protéger et d'élargir les possibilités d'achats publics auprès des entreprises collectives. De plus, des moyens concrets ont été identifiés pour surmonter les multiples obstacles. Des suivis sont en cours autour d'actions précises. Un comité ad-hoc du conseil d'administration a été formé pour définir les orientations dans ce dossier.

Enfin, le positionnement gouvernemental autour de la loi-cadre et la relance de la démarche « L'économie sociale, j'achète » ont eu des impacts positifs en ce qui a trait à l'accès aux marchés. Des démarches sont en cours afin d'opérationnaliser ces intentions avec les pôles régionaux de certains territoires.

Relève entrepreneuriale

Conscient de l'enjeu du vieillissement et de ses conséquences sur l'économie du Québec ainsi que de la pénurie d'entrepreneurs pour prendre la relève des PME existantes dans la prochaine décennie, le Chantier, avec ses partenaires, a entrepris des démarches pour promouvoir la voie de la relève collective reposant sur une prise en charge des entreprises par les travailleurs ou par les collectivités. Bien que, au Québec, un ensemble de conditions favorables à la relève entrepreneuriale sous forme d'entreprises collectives soit déjà en place, cette solution tarde à prendre son envol.

Ainsi, cette année, quelques avancées intéressantes ont été réalisées en ce qui concerne ce dossier. Mentionnons, entre autres, l'appropriation par les trois centrales syndicales (FTQ, CSN et CSD) de la coopération du travail comme outil de développement, un résultat direct issu des Rencontres stratégiques initiées par le Chantier. La tenue d'un séminaire syndical organisé en collaboration avec le Chantier ainsi que la publication d'une brochure promotionnelle sur la coopération en milieu de travail sont également des initiatives très porteuses pour l'avenir.

Par ailleurs, la collaboration plus étroite entre le Réseau de la coopération du travail du Québec (RÉSEAU) et le Chantier a également donné des résultats intéressants, notamment dans le cadre des discussions sur la loi-cadre. La sensibilisation des élus au potentiel de la coopération du travail comme outil de relève a ouvert les portes et, faute de gain dans le cadre du projet de loi, on peut tout de même être confiant qu'il y aura certaines mesures concrètes dans le prochain plan d'action. Dans cette perspective, l'action du Chantier et de ses partenaires pour la promotion auprès des travailleurs des coopératives de travail, des coopératives de solidarité et des OBNL comme forme de relève s'inscrit comme un complément nécessaire aux initiatives du CQCM et son groupe Relève coop qui s'adressent exclusivement aux cédants et qui priorisent les coopératives de travailleurs actionnaires.

Consolidation et émergence de réseaux sectoriels

En 2012-2013, les secteurs plus traditionnels de l'économie sociale, tels que les services aux personnes (aide à domicile, centres de la petite enfance, ressources périnatales etc.), les services de proximité, l'insertion, le logement communautaire, le tourisme social et solidaire et la culture, ont continué à progresser à des rythmes différents. Les outils mis en place par le Chantier, dont les produits financiers, ont notamment été très utiles dans le domaine du tourisme, des services de proximité et de la culture.

Cependant, malgré le professionnalisme et la créativité des promoteurs d'entreprises d'économie sociale de plus en plus reconnus par les intervenants économiques, des difficultés planent sur certains secteurs provenant, en premier lieu, des politiques publiques en cours ou à venir et, en deuxième lieu, du ressac du secteur privé qui n'accepte pas de politiques favorisant l'approche collective. La remise en question répétée du modèle des CPE, le positionnement du gouvernement et du secteur privé dans le domaine de l'aide à domicile et de l'hébergement pour aînés et de nouvelles orientations à Emploi-Québec sont sources d'inquiétudes. Le Chantier a répondu aux demandes exprimées par ses réseaux membres, dont la plupart sont matures et bien structurés, afin de les aider en intervenant pour ouvrir des portes ou débloquer des dossiers difficiles ou embourbés. Des interventions ont été ainsi réalisées en soutien au Réseau des Centres de ressources périnatales, à la Coalition des entreprises d'économie sociale en aide à domicile, au RQEES-GMR, au Réseau de la coopération du travail du Québec (RÉSEAU) et au Conseil québécois du loisir. Le Chantier a également participé, comme par le passé, à la Coalition pour le renouvellement d'AccèsLogis.

Sans que nos données soient exhaustives sur le sujet, on constate tout de même que des entreprises collectives se consolident et se développent dans de nombreux secteurs que nous avions identifiés dans nos orientations stratégiques comme étant des secteurs d'avenir. Le réemploi, les projets forestiers et agroalimentaires ainsi que les technologies de l'information et des communications (TIC) sont des secteurs grandement privilégiés par de nombreuses entreprises collectives, autant existantes que nouvelles. Quant au défi de percer le secteur manufacturier et des énergies renouvelables, il demeure de taille, notamment en raison des besoins en capitaux, des expertises requises et de l'absence de politiques publiques favorables. Le Chantier est intervenu particulièrement à ce sujet lors des consultations sur la nouvelle politique industrielle.

Reste que, pour le secteur du réemploi, la politique gouvernementale donnant aux producteurs la responsabilité exclusive du recyclage et du réemploi (la responsabilité élargie des producteurs, REP) constitue un frein important pour les entreprises d'économie sociale spécialisées dans ce créneau. Les grands producteurs préfèrent de loin limiter le réemploi en raison des impacts sur la vente de leur matériel neuf sur le marché. Le Chantier a donc amorcé cette année une démarche politique avec le Regroupement québécois des entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles (RQEES-GMR) afin de dénouer cette impasse.

Production, analyses et transfert de connaissances

Certes, beaucoup d'efforts ont été consacrés cette année à la loi-cadre et à certains dossiers particuliers. Néanmoins, d'un point de vue plus large, le Chantier a pu profiter de sa reconnaissance de plus en plus notable comme acteur économique pour intervenir sur de nombreux autres dossiers au même titre que d'autres regroupements d'employeurs et y faire valoir ses analyses. Dans ce sens, nous avons produit plusieurs mémoires (Politique de recherche et innovation, Politique nationale de la ruralité, Politique industrielle, Banque de développement économique du Québec) et participé à plusieurs forums stratégiques (Sommet sur l'enseignement supérieur, Assises nationales de la recherche et de l'innovation, Plan de développement de la métropole, Avenir du Mont-Royal, comité sur la Loi 14) pour y positionner l'économie sociale. Nous avons également fait des interventions publiques ou privées en faveur des réseaux membres, soit dans le cadre de coalitions ou à la demande précise des réseaux.

En ce qui a trait à la recherche, la fin de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) avait semé de l'inquiétude quant à notre capacité de poursuivre nos partenariats avec les chercheurs et les institutions de recherche. Notre succès dans l'appel d'offres pour un nouvel organisme de liaison et de transfert en innovation sociale, devenu l'organisme de liaison et transfert Territoires innovants en économie sociale et solidaire - TIESS, s'est avéré l'une des bonnes nouvelles de la fin de la dernière année et nous a rassuré sur la poursuite de notre collaboration avec le milieu de la recherche. L'année 2012-2013 a ainsi été consacrée à structurer ce projet ambitieux et à prendre conscience du potentiel inouï de cette nouvelle initiative partenariale qui mobilisera une vaste panoplie de partenaires de la recherche et de la société civile. Malgré des délais pour la signature de l'entente qui ont retardé quelque peu sa mise en place, l'intérêt que suscite le TIESS auprès de nos membres et partenaires est plus qu'encourageant. Il confirme notre intuition que cet outil sera un atout majeur dans la création de conditions favorables pour le déploiement de l'économie sociale à tous les stades de développement et sur tout le territoire du Québec.

Soulignons également que, sans être un outil de recherche à proprement parler, le RELIESS contribue de manière éloquente à notre travail de recherche par l'analyse et la diffusion de politiques publiques ou d'expériences étrangères susceptibles d'inspirer les acteurs québécois.

Projet Immigration

Depuis quelques années, le Chantier travaille à la promotion de l'économie sociale auprès des personnes immigrantes et à leur intégration au sein des entreprises collectives. À l'automne 2011, le Chantier débutait pour une période de deux ans le projet « Le potentiel de gestion des personnes immigrantes; l'économie sociale y croit ! » qui s'insère dans le cadre de la stratégie pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes du Conseil Emploi Métropole (CEM).

Ce projet s'est donc poursuivi cette année et, malgré des efforts importants, force est de constater que les objectifs de placement (l'embauche de 80 candidats) ne seront pas atteints. Plusieurs raisons expliquent les difficultés à atteindre ces objectifs, entre autres, le fait que le Chantier soit sorti de son champ d'expertise pour entrer dans un champ d'action déjà fort occupé et ce, sans avoir les outils nécessaires. Un bilan complet de ce projet sera réalisé à l'automne.

Cependant, le projet nous a tout de même permis d'entrer en contact avec un nombre important de personnes immigrantes et de les sensibiliser aux réalités de l'économie sociale au Québec.

À la fin juin 2013, le portrait était le suivant :

- **28 embauches**
- **133 personnes inscrites dans la banque de candidats** (plus de 400 candidats depuis le début du projet)
- **195 candidats ont suivi la session d'information** «L'économie sociale et ses réseaux»
- **15 séances d'information**
- **141 membres dans le groupe LinkedIn**
- **Environ 350 offres d'emplois diffusées** (économie sociale + action communautaire)

mmunications

Les communications sont au cœur des actions du Chantier et de toute stratégie de renforcement du mouvement. Notre principal objectif consiste à faire en sorte que l'économie sociale soit partie prenante des débats politiques, économiques et sociaux et soit ainsi mieux comprise par le grand public. Encore cette année, sans prétendre avoir atteint totalement nos objectifs, nous pouvons tout de même affirmer que nous avons progressé. L'équipe du Chantier a été très active durant la dernière année, profitant des nombreux événements et occasions pour diffuser notre discours et rejoindre un nombre toujours plus grand de personnes.

Malgré des résultats somme toute satisfaisants pour cette année, une réflexion sur notre travail de communications s'impose, notamment en raison de nos ressources limitées et surchargées ainsi que de la production, au fil des années, d'une panoplie d'outils (bulletins, portail, sites web, pages Facebook, Momentum, revue des pôles, mémoires, communiqués, chroniques radio, outils de sensibilisation jeunesse, etc.) sans maximiser leur utilisation et leur rayonnement et sans que la synergie entre tous ces outils soit optimisée. Pour assurer que notre discours soit simple, clair et accessible, il nous faut clarifier nos principaux messages et élaborer une stratégie de communication efficiente prenant en compte ces différents aspects et contraintes.

Web et médias sociaux

La fréquentation de nos sites Internet ainsi que notre présence sur les médias sociaux nous indiquent qu'il s'agit d'un moyen efficace pour augmenter la diffusion de nos contenus.

Le portail (www.economiesocialequebec.ca) a attiré environ 450 000 visiteurs différents durant l'année (425 000 en 2011-2012) et la fréquentation du site web corporatif (www.chantier.qc.ca) est également très bonne (33 000 visiteurs uniques en 2012-2013 versus 27 000 l'année précédente). Soulignons par ailleurs que le Chantier a également la responsabilité des sites Internet du RELIESS, de la Fiducie du Chantier et du RISQ.

Notre présence dans les médias sociaux continue également de progresser : 4 600 adeptes de la page Facebook du portail (3 800 en 2011-2012) avec un potentiel de rejoindre environ 1,6 millions de personnes (1,3 millions en 2011-2012) et 2 860 adeptes de la page Facebook du Chantier (2 400 en 2011-2012); 2 615 personnes sont maintenant abonnées au fil Twitter du portail (1 900 en 2011-2012) sur lequel 2 802 tweets ont été publiés au cours de l'année.

Outils de promotion réguliers

Le Chantier dispose de nombreux outils de communication et de promotion réguliers. Au cours de l'année, deux bulletins réguliers du Chantier et deux bulletins internationaux ont été produits ainsi que celui du RELIESS, sans oublier les deux Infolettres du RISQ et les deux de la Fiducie du Chantier. Outre la production de son propre rapport annuel, le Chantier coordonne également la production des rapports annuels du RISQ et de la Fiducie.

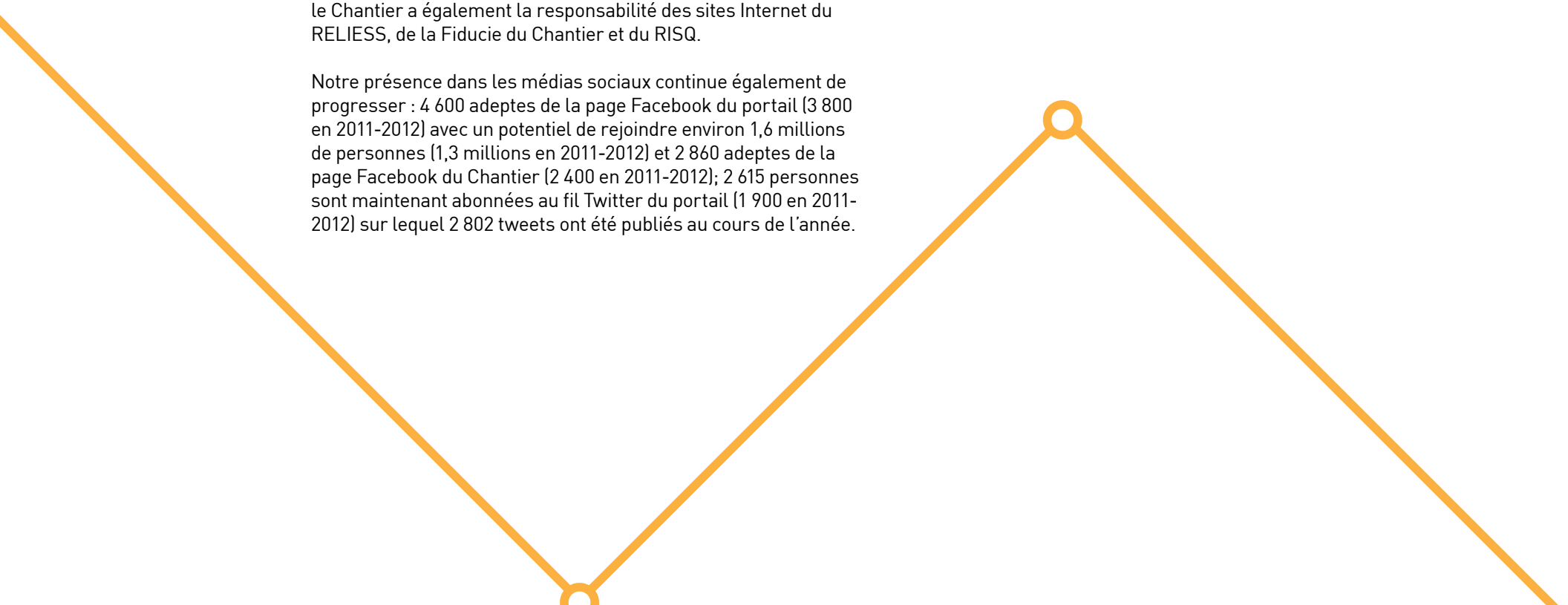

Présence médiatique

Notre présence dans les grands médias a aussi continué de croître. Pour y arriver, de nombreux communiqués ont été émis au cours de l'année pour signaler nos prises de position ou faire valoir des projets ou des initiatives intéressantes : 14 pour le Chantier, 1 pour le RISQ et 24 pour la Fiducie.

Des représentants du Chantier, et notamment la PDG et le président, ont été invités à intervenir dans le cadre du dépôt du projet de loi-cadre et sur d'autres sujets touchant directement l'économie sociale dans plusieurs médias. Soulignons également que nous avons collaboré de manière très active cette année avec CIBL (Chroniques hebdomadaires à l'émission *À l'échelle humaine* et animation de l'émission *À chacune son tour* par la PDG).

On peut également constater que le Chantier est de plus en plus sollicité pour intervenir sur des questions qui dépassent son champ de spécialisation. Par le passé, nous avions plus souvent qu'autrement décliné de telles invitations. Cependant, en raison de notre volonté collective d'élargir notre mission pour inclure nommément notre contribution à l'émergence d'un nouveau modèle de développement, la prise de parole sur des sujets plus larges s'impose. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner la participation de la PDG au blogue de François Cardinal de La Presse avec un texte sur l'avenir de Montréal et ce qu'il faudrait faire pour sa relance.

vie
EDITH CYR
CESIM
JACQUES FISET

associative

Dans la perspective d'assurer la pérennité et la capacité interne du Chantier d'agir comme carrefour du mouvement, la dernière année a été marquée par une réflexion en profondeur de nos pratiques menée par le comité exécutif : réflexion sur la gouvernance, consultations auprès de nos membres, réorganisation interne, mise en place d'un mode de gestion participative, régularisation des politiques de ressources humaines. Ce « chantier sur le Chantier » se terminera en quelque sorte par l'adoption des modifications aux statuts et règlements à l'AGA, ce qui marquera la fin de cette démarche devenue essentielle après 15 ans d'existence. Très succinctement, le « chantier sur le Chantier » a permis de revoir en tout ou en partie les éléments suivants :

- **Vision, mission, mandats et rôles du Chantier**
- **Rôles et responsabilités du conseil d'administration et du comité exécutif**
- **Cadre de référence des collèges électoraux**
- **Cadre de référence des comités permanents**
- **Catégories de membres et cotisations**
- **Politique de gestion des ressources humaines**
- **Clarification des liens entre le Chantier et ses apparentés**

Pour ce faire, le Chantier a pu compter sur la collaboration de ses administrateurs. Le comité exécutif s'est réuni à 11 reprises durant l'année et le conseil d'administration quatre fois, en plus des deux jours du lac-à-l'épaule.

Pôles régionaux d'économie sociale

Cette année encore, le réseau des pôles régionaux s'est consolidé. La qualité du travail réalisé par ces intervenants régionaux est remarquable et la synergie entre eux de plus en plus forte.

Ainsi, des actions communes ont été menées dont la publication d'une revue annuelle des pôles régionaux et un mémoire conjoint sur le projet de loi-cadre avec pour signataires 16 pôles. De plus, de nouveaux pôles ont vu le jour sur le territoire des Cris et au Nunavik; des ententes de collaboration ont été signées avec le Chantier.

Un an après le lancement des rencontres stratégiques, nous sommes en mesure de constater que plusieurs pôles régionaux ont participé à cette démarche en organisant des rencontres territoriales. Ces initiatives ont contribué à souligner l'apport considérable de l'économie sociale au développement des territoires.

Le travail des pôles a également de plus en plus d'influence dans le développement régional, tant dans le cadre d'activités initiées par les pôles eux-mêmes que par leur participation à des consultations ou des démarches de planification régionale. Ces actions sont éminemment stratégiques pour la reconnaissance de l'économie sociale comme vecteur de développement et pour son enracinement dans toutes les régions du Québec. D'ailleurs, le travail des pôles n'est pas étranger au fait que le Chantier ait pu s'assurer un soutien de toutes les formations politiques pour le projet de loi-cadre.

Dans l'ensemble, les relations entre le Chantier et les pôles régionaux sont très positives. De plus en plus de représentants des pôles s'impliquent dans des comités de travail ou au sein des instances partenariales (Commerce Solidaire, TIESS).

Comités

Comité jeunesse

Le comité jeunesse a pour mandat de conseiller le conseil d'administration sur des questions qui concernent les jeunes et d'assurer un suivi des orientations et actions adoptées par le conseil d'administration pour que la question des jeunes soit prise en compte. Il contribue également à la mise en valeur et à la promotion de l'économie sociale auprès des jeunes. En plus de la production d'outils de sensibilisation jeunesse, le comité jeunesse a tenu deux réunions et a organisé un 5 à 7 post Rio+20. Cette année, la mission, le mandat, la fonction et la composition du comité ont été révisés et adoptés par le CA du Chantier. Le comité suit les travaux de renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse. De plus, la responsable du comité jeunesse au sein de l'équipe du Chantier participe au Comité consultatif jeune de la CPMT et au Regroupement jeunesse pour le développement durable (RJDD).

Comité international

Le comité international a pour mandat de conseiller le conseil d'administration au sujet des orientations de son travail international et d'assurer un suivi des orientations et actions adoptées par le conseil d'administration. Il contribue également à la mise en valeur et la promotion de l'économie sociale et solidaire sur tous les continents. Les travaux du comité international se reflètent dans la section « Relations internationales » présentée un peu plus loin dans le présent rapport annuel.

Comité outils financiers et stratégies de capitalisation

Le comité outils financiers et stratégies de capitalisation a pour mandat d'assurer une vision d'ensemble et une cohérence dans les orientations des apparentés du Chantier (RISQ et Fiducie du Chantier de l'économie sociale) et de conseiller le conseil d'administration du Chantier dans la mise en place de nouvelles stratégies ou d'initiatives dans le domaine de la capitalisation. Au cours de l'année, ce comité a surtout concentré son travail sur l'exploration de nouvelles approches de financement dont le *crowdfunding*, ce qui a donné lieu à une activité publique sur ce thème au printemps 2013.

Activités publiques

Pour la première fois cette année, nous avons également organisé plusieurs activités publiques sur des sujets précis: deux 5@7 sur la loi-cadre, une activité sur les nouvelles approches de financement, 5@7 du comité jeunesse, 5@7 du comité international. La participation à ces activités a été bonne et l'utilisation de la webdiffusion pour les activités sur la loi-cadre a multiplié leur impact.

Relations avec les partenaires

Le Chantier entretient aussi des relations avec de nombreux partenaires qui ne ressortent pas suffisamment du bilan tracé jusqu'ici, notamment les Premières Nations et les Inuits et les mouvements sociaux.

Soutenir la construction d'une force au sein des Premières Nations et des Inuits

Le travail d'accompagnement et de partenariat avec les Premières Nations et les Inuits s'est transformé au cours de l'année. D'une part, les collaborations avec des partenaires autochtones se sont multipliés (pôles Cri et Inuit, liens avec des projets particuliers, embauche d'une personne ressource en économie sociale par la Commission de santé et services sociaux de l'APLNQ, participation à une journée de réflexion avec des chercheurs et des représentants autochtones sur les fiducies foncières). D'autre part, les liens structurés entre le Chantier et l'APLNQ ou ses membres ont été plutôt restreints. Des démarches sont en cours pour tenter de rétablir la situation.

Renforcer l'adhésion des mouvements sociaux

L'année 2011-2012 nous avait permis des avancées importantes dans nos liens avec les mouvements sociaux, notamment dans le cadre du FIESS. Cette lancée s'est poursuivie dans l'année en cours avec les Rencontres stratégiques sur la base du document *Pour un changement de logique économique* et a permis de consolider nos rapports avec nos partenaires traditionnels, dont les mouvements syndical et communautaire.

Les collaborations avec le mouvement syndical ont été nombreuses : coopération en milieu de travail, projets d'investissement avec FSTQ et Fondaction, Forum social mondial, travail international, développement local et régional. L'amorce d'une réflexion sur le nouveau régime d'assurance autonomie a débuté en juin 2013 et se poursuivra en 2013-2014. Des échanges ont également débutés avec la Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec (FIIQ).

Nos collaborations avec les acteurs culturels se sont poursuivies et même intensifiées. De nouveaux intervenants culturels se sont éveillés au fait qu'ils font partie de la définition large de l'économie sociale. Cette évolution identitaire n'est pas étrangère à la reconnaissance grandissante de l'économie sociale symbolisée par la loi-cadre et à la prise de conscience des outils disponibles pour des projets collectifs en culture.

Nos liens avec le mouvement écologiste demeurent le maillon faible, d'autant plus qu'il s'agit du mouvement social le plus dynamique actuellement. Quelques initiatives d'échange ont eu lieu, particulièrement avec le réseau des Conseils régionaux de l'environnement et leurs membres, mais aucune démarche structurée n'a été mise en place.

ÉCONOMIE
OCIALE :
A PARLE
'ARGENT ET
E VALEURS
UMAINES
RICARD

relations internationales

En matière de relations internationales, force est de constater que les demandes provenant de l'extérieur ne cessent de croître. Le FIESS a marqué l'imaginaire de beaucoup d'intervenants intéressés ou impliqués en économie sociale et l'intérêt pour le « modèle québécois » se poursuit. Nous avons ainsi eu à gérer un nombre important de demandes de visites, notamment provenant de la Corée du Sud et de la France, ainsi que des missions et des collaborations avec des partenaires cubains, le Centre de la francophonie des Amériques, LOJIQ, OXFAM-Québec, l'OIT, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD) et des réseaux membres du RIPESS. Les Assises de la coopération décentralisée France-Québec ont également eu l'économie sociale comme thème principal avec une implication importante de plusieurs pôles régionaux.

La dernière année nous démontre à quel point le travail international vient appuyer de plus en plus notre travail au Québec. Qu'il s'agisse de la loi-cadre, de l'accès aux marchés publics, de la reprise des entreprises par les travailleurs ou de la contribution de l'économie sociale au développement régional, les expériences internationales nous ont bien servi comme arguments de vente et comme outils de mobilisation. À cet égard, le RELIESS a continué cette année son travail de cueillette et de diffusion d'information sur les politiques publiques en économie sociale et solidaire.

reli
ess
POLITIQUES PUBLIQUES
EN ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

réliess

Le RELIESS est un centre virtuel d'information et de liaison sur les politiques publiques en économie sociale qui réalise une veille internationale sur ce sujet et publie les informations en trois langues; français, anglais et espagnol. Un comité consultatif composé de partenaires internationaux (OCDE, OIT, RIPESS) et de représentants des partenaires clés nationaux (MAMROT, CRDI, Pôles régionaux de l'économie sociale) assure le suivi des travaux du RELIESS.

Le RELIESS produit de manière régulière des fiches sur des expériences de co-construction de politiques publiques en faveur de l'économie sociale. Ces fiches de recherches résument des études intéressantes pour des acteurs de l'économie sociale et mettent en valeur d'importantes pratiques et leurs conclusions.

Le RELIESS accorde une place d'importance aux politiques publiques québécoises ayant favorisées le développement de l'ÉSS du Québec avec un tiers des fiches publiées. Cette diffusion contribue à accroître la visibilité du Québec à l'international puisque ces fiches circulent lors d'évènements internationaux, sont distribuées aux délégations et consultées par les visiteurs du site Internet.

En octobre 2012, le RELIESS a organisé, conjointement avec l'Université Saint-Mary's, le CRDI, Desjardins, Van City et IRECUS, une journée de rencontres entre une délégation de chercheurs, de hauts fonctionnaires et des acteurs de l'économie sociale cubaine et des acteurs clés de l'économie sociale au Québec (gouvernement et société civile).

Dans le cadre d'un projet de recherche en collaboration avec le CRDI, le RELIESS a coordonné la réalisation de cinq études de cas nationales en collaboration avec les acteurs du terrain (Burkina Faso, Corée du Sud, Népal, Cuba et Équateur). Les résultats de ces études de cas devraient être diffusés au cours de la prochaine année.

Finalement, soulignons que le RELIESS a proposé un article à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) dans le cadre de la conférence sur le thème du Potentiel et des limites de l'économie sociale et solidaire. Parmi les trois cent soixante-dix propositions reçues, l'article a été sélectionné. La coordonnatrice du RELIESS ainsi que la professeur Marguerite Mendell, sont allées présenter ces études à Genève en mai 2013.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Véronique Affoum
Adjointe à la vie associative et responsable de l'information générale

Martin Frappier
Directeur des opérations et des communications

Catherine Gagné
Chargée de projets, Commerce solidaire, Comité jeunesse

Geneviève Huot
Directrice de la recherche et de la formation

Carole Lévesque
Responsable des communications et du portail Économie sociale Québec

Estelle Litalien
Adjointe à la direction

Nancy Neamtan
Présidente-directrice générale

François Vermette
Directeur du développement

Ressources contractuelles dédiées aux projets spéciaux :

Béatrice Alain
Chargée de projet

Annie Béchard
Chargée de projet

Jean Bénard
Responsable, développement commercial, Commerce solidaire

France Benoit
Comptable (temps partiel)

Maude Brossard-Sabourin
Chargée de projet, Centre RELIESS

Sylvain Giroux
Comptable professionnel agréé, CPA, CMA (temps partiel)

Rym Lamrani
Chargée de projet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration

Duguay, Patrick
Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais
** Membre du CE

Présidente-directrice générale

Neamtan, Nancy
Chantier de l'économie sociale
** Membre du CE

Regroupement des entreprises d'économie sociale

Beaudoin, Lucie
Regroupement québécois des entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles (RQEÉS-GMR)

Gravel, Richard
Collectif des entreprises d'insertion du Québec
** Trésorier - Membre du CE

Boucher, Louise
Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec
** Secrétaire - Membre du CE

Gasse, Marie-Claude
Coalition des entreprises d'économie sociale en aide à domicile/
Coup de main à domicile

Lefebvre, Éric
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)

Pitre-Robin, Claudette
Association québécoise des CPE (AQCPE) a/s Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCEM)
** Membre du CE

Charest, Jean
Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)

Un (1) poste vacant

Regroupements d'organisations de soutien au développement de l'économie sociale

Fiset, Jacques
Association des centres locaux de développement du Québec/CLD de Québec

Morrissette, Pierre
Regroupement des CDEC du Québec a/s Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
** Membre du CE

Lalande, Frédéric
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

Cyr, Edith
Association des groupes de ressources techniques du Québec

Roy, Katerine
Réseau de la coopération du travail du Québec, coopérative de solidarité
**Membre du CE

Mavungu, Roselyne
Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC)/Compagnie F, Entrepreneurship pour femmes

CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

Pôles régionaux d'économie sociale

O'Cain, Lynn
Pôle régional d'économie sociale de la Mauricie
** Membre du CE

Beaudet, Jacques
Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale
(Jusqu'à l'hiver 2013)

Tanguay, Guylaine
Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale
(Depuis le printemps 2013)

Duguay, Patrick
Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais

Luneau, Louiselle
Pôle régional d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue

Richard, André
Pôle régional d'économie sociale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Centrales syndicales

Lapierre, Andrée
Confédération des syndicats nationaux - CSN

Désilets, Esther
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Mouvement coopératif

Poste vacant

Mouvement des femmes

Fournier, Danielle
Relais-Femmes

Mouvement communautaire

McKinnon, Denis
Table nationale des CDC
** Vice-président - Membre du CE

Premières Nations

Poste vacant

Autres mouvements

Vaillancourt, Sonia
Conseil québécois du loisir

Poste vacant

Membres d'office

Charest, Jacques
Fiducie du Chantier de l'économie sociale

Charpentier, Céline
CSMO de l'économie sociale et de l'action communautaire

Garant, Philippe
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale

Morissette, Sophie
Porte-parole du Comité jeunesse / Pôle régional d'économie sociale de la Mauricie

Postes cooptés

Ouellet, Claude
Coopérative de développement (CDR) Bas-Saint-Laurent - Côte-Nord

Mendell, Margie
École d'Affaires publiques et communautaires, Université Concordia

CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

4 200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9
Téléphone : 514-899-9916
Sans frais : 1-888-251-3255
www.chantier.qc.ca

Conception graphique :
studio créatif Coloc [www.coloc.coop]